



Communiqué de presse

Hauts-de-Seine-Yvelines : une fusion sur le dos des populations

BRIGITTE
GONTHIER-MAURIN

SENATRICE
DES HAUTS-DE-SEINE

GROUPE COMMUNISTE
REPUBLICAIN
ET CITOYEN

*Vice-présidente
de la Commission
de la Culture,
de l'Éducation
et de la Communication*

*Vice-présidente
de la Délégation
aux droits des femmes
et à l'égalité des chances
entre les hommes
et les femmes*

La majorité de droite du Conseil départemental des Hauts-de-Seine a adopté ce matin une délibération demandant le regroupement volontaire des départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines auprès du Gouvernement.

Mon opposition à ce projet n'est pas un refus de voir coopérer entre eux les territoires. Bien au contraire. Car renforcer la coopération avec les territoires voisins est une évidence et une nécessité.

Cependant, ces coopérations doivent se faire à l'échelle de territoires dont la cohérence correspond à la vie des populations, des habitant-e-s et salarié-e-s.

Toutes les études démontrent que c'est à l'échelle de la zone urbanisée de l'Ile-de-France que les populations vivent, travaillent, étudient, se cultivent, se distraient. C'est à partir de cette réalité qu'il faut travailler à des coopérations pertinentes.

Et coopérer peut se faire sans fusionner !

De plus, cette fusion va intervenir - si le Gouvernement répond favorablement à cette demande comme cela est à craindre - à marche forcée sans aucune consultation des Hauts-séquanais-e-s et des Yvelinois-e-s.

Enfin, cette fusion est motivée par la volonté de peser face à la Métropole du Grand Paris dans une logique de mise en concurrence des territoires et d'économies d'échelle du service public.

C'est cette logique que je combats car elle se fait toujours aux dépens des populations, notamment des plus fragilisées.

C'est pourquoi, je soutiens la demande de mes collègues du groupe Front de gauche et citoyens au Conseil départemental des Hauts-de-Seine d'une consultation de la population hauts-séquanaise avant toute fusion des collectivités départementales des Hauts-de-Seine et des Yvelines en une seule collectivité départementale.

Le 30 juin 2017